



Comité Départemental de Basket-Ball
Route de Neufchatel
51220 COURCY
comite.basket.marne@wanadoo.fr
03.26.49.64.55

Procès-verbal N°03

Réunion de la Commission des Compétitions du 04/10/23

- Frais de changements de date, d'horaire ou inversion de terrain : Règlement D-3

N°0001	PRM P.A	RUCB/ASPTT ch	du 16/09/23 se joue le 21/10/23 à 20h00	50€
N°0002	PRM P.A	ERBB/ACCB1	du 16/09/23 se joue le 21/10/23 à 20h00	50€
N°0004	PRM P.B	EBCC1/ABS1	du 16/09/23 se joue le 11/10/23 à 21h00	50€
N°1513	U17M P.B	RUCB/USS	du 23/09/23 se joue le 25/11/23 à 17h00	50€
N°1507	U15M P.B	EBCC/ABGR	du 16/09/23 se joue le 25/22/23 à 18h00	50€
N°1623	U15M D2	ASATB2/ASPTT2	du 30/09/23 se joue le 21/10/23 à 13h30	50€
N°1633	U15M D2	ASATB2/FJEPBB	du 11/11/23 se joue le 25/11/23 à 15h30	25€
N°1416	U13M D2 PA	FJEPBB/ASSBC	du 16/09/23 se joue le 26/11/23 à 13h00	50€
N°1460	U13M D2 PA	ASATB2/USFAV	du 11/11/23 se joue le 25/11/23 à 13h30	25€
N°0001	PRF PA	ASATB/EAVV08	du 16/09/23 se joue le 20/10/23 à 21h00	50\$
N°0002	PRF PA	BCTSL/CBF	du 16/09/23 se joue le 25/11/23 à 20h30	50€
N°0006	PRF PB	SDB52/ABS	du 16/09/23 se joue le 21/10/23 à 18h30	50€
N°0011	PRF PA	BCH08/ELWLRB	du 24/09/23 se joue le 26/11/23 à 14h00	50€
N°1803	U18F ID PA	RSB08/Ent AJB-ELWLRB	du 16/09/23 se joue le 22/10/23 à 10h30	50€
N°1812	U18F ID PB	ERSMB/SDB52	du 24/09/23 se joue le 21/10/23 à 14h00	50€
N°1510	U15F PB	ELWLRB/BCTSL	du 23/09/23 se joue le 21/10/23 à 16h00	50€
N°1400	U13F PA	ASCB/ELWLRB	du 03/02/24 se joue le 14/10/23 à 17h30	25€

Rencontre n°11 en PRF Poule A :

La Commission impose le report de la date de la rencontre au 26/11/23 à 14h00.

Entente : Validation de GES0051059 entente ASPTT/COS en U13M D2 Poule A.

Modification du championnat SM D2 :

Ajout dans le championnat SM 2 poule A d'une équipe à la place d'un exempt : EBCC3 (hors championnat).

Championnat U13F :

Au vu des résultats du début de championnat en U13F, la Commission des Compétitions décide de refonder les championnats en créant deux poules de niveau. Le début de ce nouveau championnat est fixé au 11/11/23. L'équipe qui était intégrée à la première phase ne participera pas à ce nouveau championnat.

Les clubs concernés seront consultés pour savoir dans quelle poule, il souhaite engager leur équipe. Les résultats de la première phase ne seront pas conservés. Sans réponse des clubs concernés, les décisions de la CdC seront sans appel.

Pour ce championnat, la CdC décide d'intégrer à leur demande une équipe du SDB 52, du CD 10/52.

Un courrier sera expédié aux clubs pour expliquer les raisons de cette décision.

Plateaux U11M :

Tous les plateaux U11M sont faits. Les clubs organisateurs ont reçu le règlement et la feuille de match à utiliser.

Match n°1510 U15M D1 poule A BCTSL/ABS1

L'équipe de l'ABS1 ayant quitté le terrain à la fin du 3^{ème} ¼ temps, la commission des compétitions décide que le score est acquis : BCTSL : 47 ABS1 : 43

Un courrier sera fait au secrétaire général de la ligue, pour saisi éventuelle de la commission de discipline au vu des accusations portées par le coach de l'équipe de l'ABS, GODFRIN. S (VT040238).

Week-end du 16 et 17 septembre 2023 – Championnat

- Manquement à la tenue de la feuille de marque ou de l'e-marque – Feuille de marque irrégulière ou non réglementaire : Règlement Ac-a12

N°1508 U15MD1 P.B Ent ASCB/CADM 40€

- Fautes Techniques et disqualifiantes : Règlement E2

N°1707	U17M P.C	FJEPBB	BREROT. B	BC088868	joueur	1 ^{ère} F.T	25€
N°1708	U17M P.C	ASATB	LOPES. G	BC080030	joueur	1 ^{ère} F.T	25€
N°1708	U17M P.C	RUCB	OLIVIER. G	BC073076	joueur	1 ^{ère} F.T	25€
N°0303	SMD2 P.A	AJB	POINSENET. P	VT020065	joueur	1 ^{ère} F.T	25€
N°0303	SMD2 P.A	AJB	THIEULENT. A	VT950249	coach	1 ^{ère} F.T	25€
N°0306	SMD2 P.B	ACCB	BOURLON. Y	JH011165	joueur	1 ^{ère} F.T	25€
N°0005	PRM PB	RCB	CARRAZ. J	VT010156	joueur	1 ^{ère} F.T	25€
N°1503	U15F P.A	ABGR	EL KHAL. S	BC096974	joueuse	1 ^{ère} F.T	25€

Week-end du 23 et 24 septembre 2023 – Championnat

- Manquement au bon déroulement d'une rencontre – Équipe quittant le terrain au cours d'une rencontre : Règlement Ab-a11

N°1510 U15M D1 P.A ABS1 200€

- Manquement à la tenue de la feuille de marque ou de l'e-marque – Absence ou faux numéro de licence sur la feuille de marque, club recevant : Règlement Ac-a14

N°1422	U13M D2 P.A	ACCB	???	???	chrono	40€
N°1508	U15F P.A	ASATB	???	???	chrono	40€

- Manquement à la tenue de la feuille de marque ou de l'e-marque – Feuille de marque expédiée en retard : Règlement Ac-a15

N°1618	U15MD2 P	LF				50€
N°0012	PRF P.A	EAVV08				50€

- Relations avec le Comité - Résultats non communiqués dans les délais : Règlement D1

N°1618	U15MD2 P	LF				100€
N°0012	PRF P.A	EAVV08				100€

- Fautes de Banc : Règlement E1

N°1710	U17M PA	AJB				50€
N°0008	PRM PA	RUCB				50€

- Fautes Techniques et disqualifiantes : Règlement E2

N°1711	U17M P.A	EGM	SALIMO. V	BC081149	joueur	1ère F.T	25€
N°0008	PRM PA	ELWLRB	HARAUT-MAGNE. R	VT900163	joueur	1ère F.T	25€
N°0010	PRM PB	LF	CELLIER. T	VT890074	joueur	1ère F.T	25€
N°0012	PRM P.B	EBCC	IMBERTI. A	VT890504	joueur	1ère F.T	25€
N°0012	PRM P.B	EBCC	ORTIZ. B	VT830070	coach	1ère F.T	25€
N°0012	PRM P.B	BCTSL	CURTI. W	VT900096	joueur	1ère F.T	25€
N°1807	U18F P.A	RSB08	GARDEL. L	BC061248	joueuse	1ère F.T	25€
N°0012	PRF P.A	EAVV08	GANAYE. L	VT000180	joueuse	1ère F.T	25€
N°0012	PRF P.A	FCBA08	TRISTANT. E	JH057749	joueuse	1ère F.T	25€

- Fautes Techniques et disqualifiantes imputées à un coach d'équipe de jeunes mineurs : Règlement E3

N°1710	U17M P.A	AJB	LEFEVRE. M	VT820145	coach équ min	1ère F.T	50€
--------	----------	-----	------------	----------	---------------	----------	-----

Week-end du 30 septembre et 1^{er} octobre 2023 – Championnat

- Manquement aux règles de participation – Équipe déclarant ou déclarée forfait après le début des championnats : Règlement Aa-a3b

U20M		ASPTT				250€
------	--	-------	--	--	--	------

- Manquement à la tenue de la feuille de marque ou de l'e-marque – Absence ou faux numéro de licence sur la feuille de marque, club recevant : Règlement Ac-a14

N°1722	U17M P.B	EBCC	PIALOT. S	???	chrono	40€
--------	----------	------	-----------	-----	--------	-----

- Licences et qualifications - Absence de licence d'un joueur, d'un entraîneur, d'un assistant : Règlement B2

N°0015 PRM P.A ASPTT JEREMY. N ??? joueur 25€

- Manquement à la tenue de la feuille de marque ou de l'e-marque - Feuille de marque expédiée en retard : Règlement Ac-a15

N°1323 U13F P.A SSB10 50€

- Relations avec le Comité - Résultats non communiqués dans les délais : Règlement D1

N°1323 U13F P.A SSB10 100€

- Fautes de Banc : Règlement E1

N°1519 U15M D1 P.A AJB 50€

N°0319 SMD2 P.A ELWLRB 50€

N°0013 PRM P.A ACCB 50€

N°0013 PRM P.A ACCB 50€

- Fautes Techniques et disqualifiantes : Règlement E2

N°1720 U17M P.A ABS NDOUMBE-ZALO. A BC073760 joueur 1ère F.T 25€

N°1721 U17M P.A EGM HATIER. A BC074463 joueur 1ère F.T 25€

N°1721 U17M P.A ASCB MARTINET. L BC086100 joueur 1ère F.T 25€

N°1725 U17M P.C RUCB NICOLAS. P BC070005 joueur 1ère .FT 25€

N°2003 U20M ERSMB GOBRON. M VT050001 joueur 1ère F.T 25€

N°0321 SMD2 P.B GV LAFILE. N VT784382 coach 1ère F.T 25€

N°0013 PRM P.A RUCB BAUDESSON. C VT870081 coach 1ère F.T 25€

N°0013 PRM P.A ACCB MARTINO. R VT830482 joueur 1ère F.T 25€

N°0013 PRM P.A ACCB AUBURTIN. C VT920267 joueur 1ère F.T 25€

N°0013 PRM P.A ACCB MERGEN. Y VT830483 joueur 1ère F.T 25€

N°1818 U18F P.A ERSMB JESSON. E BC087802 joueuse 1ère F.T 25€

- Fautes Techniques et disqualifiantes imputées à un coach d'équipe de jeunes mineurs : Règlement E3

N°1725 U17M P.C FJEPBB ALTMAYER. N BC772826 coach équ min 1ère F.T 50€

N°1725 U17M P.C RUCB BROCHARD. A VT021425 aide coach min 1ère .F.T 50€

Week-end du 30 septembre et 1^{er} octobre 2023 - Coupe

N°0001 U11M C.M RUCB 100€

Le Secrétaire Général

Jean-Marc Génel

Le Président de la Commission des
Compétitions

David Jumelle